

DORANS

Boulangerie : un four en guise de cadeau de Noël



Livré en pièces détachées et installé par une société spécialisée, le four sera utilisable dès le 3 janvier prochain.

Les propriétaires de la boulangerie de Dorans, Eric et Alexandra Loeby, ont investi dans un nouveau four. Cet outil essentiel va leur donner un meilleur confort de travail au quotidien.

Eric et Alexandra Loeby tiennent la boulangerie de Dorans depuis 14 ans. Mais le four, instrument de travail indispensable pour le boulanger, avait, lui, près de 40 ans et montrait des signes d'épuisement. Arrivé en fin de vie, il était temps de le changer.

Au-delà d'un simple outil, le four reste aussi le compagnon nocturne de l'artisan, peut-être même son confident. Le choix d'Eric s'est porté sur un modèle Trolik d'une puissance de 26 kWh de la marque Tagliani. Tout en inox et électrique, il est

constitué de trois étages de cuisson, indépendants les uns des autres pour chauffer.

« Une qualité de cuisson supérieure »

« Ce four m'apportera un confort de travail avec une montée en température plus rapide, une qualité de cuisson supérieure et surtout, des économies d'électricité estimées à 100 € par mois », précise Eric, les yeux brillants devant son cadeau de Noël.

Le montage est assuré par deux techniciens de la société Daval de Froideconche (70), spécialisée dans l'installation de machines et équipements mécaniques. Un investissement de 50 000 € livré en pièces détachées façon puzzle.

Le montage et les réglages demanderont cinq journées de travail avant que le boulanger ne

« Les économies d'électricité réalisées avec ce nouveau four sont estimées à 100 € par mois. »

Eric Loeby, boulanger

savoure pleinement ce nouvel équipement. « J'ai l'impression de vivre un nouveau départ et si tout va bien, il devrait me suivre jusqu'à la fin de mon activité professionnelle », poursuit Eric. Une passion et un amour pour son métier qu'il met journallement au service de sa clientèle. En tout cas, le four sera parfaitement opérationnel à la réouverture de la boulangerie, fixée au 3 janvier.